

Résumé Stratégie d'Intervention de l'ALG

1. Contexte et justification

En rappel, L'ALG s'est dotée en 1989 d'un cadre de référence stratégique, révisé en 1999. Suite au contexte socio-économique et sécuritaire qui prévaut dans les trois Etats membres en général et dans la Région du Liptako-Gourma en particulier et aux importantes mutations intervenues au niveau de l'Organisation (notamment élargissement du champ d'intervention à l'ensemble des territoires des Etats et des domaines d'intervention à la sécurité), la nécessité de son adaptation s'impose.

Outil opérationnel du DOP, le projet document de Stratégie d'Intervention (SI) de l'ALG vient combler un vide dans la conduite des actions de l'Institution au lendemain de sa restructuration et conformément à son Traité Révisé du 24 Janvier 2017.

Le diagnostic établi à travers la nouvelle Stratégie d'Intervention de l'ALG fait ressortir des efforts considérables fournis par l'ALG, à travers les programmes et projets pertinents initiés et mis en œuvre dans des secteurs prioritaires, conformément à ses missions. Néanmoins, un certain nombre d'enjeux et de défis majeurs restent à relever notamment :

- réduire la vulnérabilité socio-économique des populations de la zone ;
- accroître les productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques, pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ;
- assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, en réduisant les risques de conflits locaux ;
- réduire les risques de crises et de catastrophes naturelles et anthropiques ;
- freiner la progression inquiétante de la désertification, de la dégradation de l'environnement et atténuer les effets néfastes dus aux changements climatiques ;
- désenclaver les zones de production et d'écoulement des produits ;
- restaurer et protéger les potentiels de production ;
- améliorer l'accessibilité des populations aux services sociaux de base et aux opportunités économiques (éducation/formation, santé, eau potable, hygiène et assainissement, énergie, nouvelles technologies de l'information et de la communication, etc.) ;
- mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre des actions requises ;
- assurer une bonne gouvernance des communautés ;
- promouvoir le développement socio-économique de la région et des Etats membres du Liptako-Gourma ;
- prendre les mesures idoines de stabilisation de la Région du Liptako-Gourma.

2. Vision

La Stratégie d'Intervention de l'ALG repose sur la vision définie dans le Document d'Orientations de la Politique en ces termes « ***faire des territoires des Etats membres, un espace économiquement intégré et prospère, à travers l'exploitation concertée, inclusive et***

durable de leurs ressources naturelles dans un environnement apaisé et sécurisé, soutenu par la stabilité, la bonne gouvernance et le respect des droits humains».

Pour réaliser cette vision, un certain nombre de principes directeurs sont définis :

- l'anticipation ;
- l'appropriation par les Etats membres ;
- la gestion axée sur les résultats ;
- l'inclusivité ;
- la cohérence et la priorisation des actions ;
- le partenariat ;
- la promotion de la bonne gouvernance ;
- la gestion durable des ressources naturelles et la prise en compte des changements climatiques;
- l'intégration sectorielle ;
- la subsidiarité et la mise en œuvre concertée des Politiques et Stratégies de Développement ;
- la promotion du genre, de l'inclusion et la participation des jeunes ;
- la communication et le plaidoyer.

3. Objectifs de la Stratégie d'Intervention

L'objectif global de la Stratégie d'Intervention est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations de la zone de l'ALG.

Les objectifs spécifiques sont :

- promouvoir le développement socio-économique intégré des Etats membres de l'ALG ;
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie appropriée qui réponde aux défis sécuritaires et une stratégie de stabilisation de la zone, en vue de favoriser un développement durable et inclusif de l'ALG ;
- améliorer la gouvernance et consolider la paix.

4. Axes stratégiques

La mise en œuvre de la Stratégie d'Intervention de l'ALG repose sur trois d'axes stratégiques et d'objectifs y afférents proposés.

4.1. Axe stratégie 1 : Le développement socio-économique

Objectif stratégique : Contribuer à relever le niveau et promouvoir le développement social et économique des Etats membres de l'ALG.

Cet objectif stratégique est décliné en objectifs spécifiques ci-après :

Objectif spécifique 1 : Améliorer la productivité et sécuriser les systèmes agro-sylvo-pastoraux et halieutiques dans les Etats du Liptako-Gourma

Objectif spécifique 2 : Contribuer au développement et à la valorisation concertée des ressources minières

Objectif spécifique 3 : Contribuer à la mise en place d'infrastructures et d'équipements socio-économiques conséquents

Objectif Spécifique 4 : Gérer les questions environnementales et les effets négatifs des changements climatiques.

Objectif Spécifique 5 : Apporter des réponses humanitaires aux situations d'urgences

Chaque objectif spécifique est décliné en sous-objectifs

4.2. Axe stratégique 2 : Défense et sécurité

Objectif stratégique : *Mettre en œuvre une stratégie de renforcement de la sécurité et la recherche de la stabilité de la zone*

Objectif spécifique 1 : Renforcer la sécurité et la stabilité

Cet objectif spécifique est décliné en six sous-objectifs

4.3. Axe stratégique n° 3 : Gouvernance et consolidation de la paix

Objectif stratégique : **Contribuer à prévenir les conflits, les menaces sécuritaires et consolider la paix**

Objectif Spécifique 1 : Promouvoir la bonne gouvernance et les droits humains

Objectif Spécifique 2 : Contribuer à la promotion du genre, de l'inclusion et la participation des jeunes

Objectif Spécifique 3 : Contribuer au renforcement de la gouvernance locale et à la promotion de la coopération transfrontalière

Objectif Spécifique 4 : Renforcer la résolution à base communautaire des conflits locaux

5. Résultats Attendus

Les principaux résultats attendus de la mise en œuvre de la SI sont les suivants :

- La productivité et la sécurisation des systèmes agro-sylvo-pastoraux et halieutiques dans les Etats du Liptako-Gourma sont améliorées ;
- La valorisation concertée des ressources minières est développée ;
- Les infrastructures et équipements socio-économiques conséquents sont mises en place ;
- Les effets négatifs des changements climatiques sont réduits et l'environnement est restauré et protégé ;
- La contribution aux réponses aux urgences et à l'humanitaire est effective ;
- La sécurité est renforcée ;
- La stabilité de la région est assurée ;
- La gouvernance est améliorée ;
- La paix est consolidée ;
- Les mécanismes locaux de dialogue, prévention et résolution pacifique des conflits locaux sont renforcés.

6. Les partenaires de mise en œuvre

- Les Etats membres
- Les Collectivités Territoriales
- Les Organisations de la Société Civile
- Le Secteur Privé
- Les Partenaires Techniques et Financiers

7. Dispositif de gouvernance

- La Conférence des Chefs d'Etat et ou de Gouvernement
- Le Conseil des Ministres
- Le Secrétariat Exécutif
- Les Comités Nationaux de suivi des activités de l'ALG